

**DACP**

**REF : DACP2013041**

**Signataire : MC/ED/PSL/OL**

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

RAPPORTEUR :      Jean-François MONINO

**OBJET : Marchés d'approvisionnement en supercarburant sans plomb, gazole, et GPL pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Le marché d'approvisionnement en super carburant sans plomb, gazole et GPL, actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2013, il est nécessaire de passer un nouveau marché pour satisfaire aux besoins du service entretien du patrimoine.

Afin de continuer à assurer ces prestations pour les quatre années à venir, il y a lieu de lancer une procédure de marché sur appel d'offres pour les années 2014 à 2017.

Le marché comportant 3 lots est passé pour une durée allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2017 au plus tard.

L'étendue de la prestation à réaliser dépendant de la fréquence et de l'importance des consommations de carburant, impossibles par nature à définir avant qu'elles soient réalisées, l'évaluation quantitative précise des besoins ne peut être anticipée, ainsi, est-il proposé de passer un marché à bons de commande.

Les prestations du marché traitées à prix unitaires, feront l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

Lot n°1 SUPER CARBURANT SANS PLOMB

- Seuil minimum : 450 hectolitres      - Seuil maximum : 1200 hectolitres

Lot n° 2 GASOIL

- Seuil minimum : 1500 hectolitres      - Seuil maximum : 3200 hectolitres

Lot n°3 GPL

- Seuil minimum : 50 hectolitres      - Seuil maximum : 350 hectolitres

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le seuil minimum de ce dernier. Le seuil maximum annuel ne donne aucun droit au titulaire du marché et n'engage en rien la ville.

Pour information, les consommations réalisées pour l'exécution du marché sur l'année 2012 se sont élevées à :

Lot n°1 : 685 hectolitres

Lot n° 2 : 2070 hectolitres

Lot n° 3 : 199 hectolitres

Le marché est passé sur appel d'offres conformément aux articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal des exercices correspondants sur la nature : 60622 du code fonctionnel.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir, approuver le projet de marché et autoriser le maire, à l'issue de la procédure et conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, à signer les contrats subséquents avec les entreprises rendues attributaires.

Avis favorable de la commission n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013041

Signataire : MC/ED/PSL/OL

**OBJET : Marchés d'approvisionnement en supercarburant sans plomb, gazole, et GPL pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché sur appel d'offres,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

Vu l'avis de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant que le marché relatif à la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2013, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents pour les 4 années à venir.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de marché à bons de commande, relatif à l'approvisionnement en supercarburant sans plomb, gazole, et GPL pour le garage municipal, passé sur appel d'offres pour une durée d'un an renouvelable par reconduction expresse pendant trois fois au maximum, pouvant couvrir les années 2014 à 2017 et comportant l'allotissement et les seuils annuels (en quantité) suivants :

Lot n°1 SUPER CARBURANT SANS PLOMB

- Seuil minimum : 600 hectolitres - Seuil maximum : 1500 hectolitres

Lot n° 2 GASOIL

- Seuil minimum : 1500 hectolitres - Seuil maximum : 4000 hectolitres

Lot n°3 GPL

- Seuil minimum : 50 hectolitres - Seuil maximum : 350 hectolitres

**AUTORISE**, à l'issue de la procédure et conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, le Maire à signer les marchés subséquents.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué